



Ville de Pincourt Budget 2024

www.villepincourt.qc.ca

Contraintes dans la préparation du projet budgétaire de 2024

- Produire un budget tenant compte à la fois de la capacité de payer des citoyens, des besoins en mise à niveau et/ou reconstruction d'infrastructures, et ce, sans l'apport des paliers supérieurs, autre que le TECQ;
- Produire un budget qui permettra de contrôler notre service de la dette, sans pour autant négliger les injections nécessaires pour assurer la pérennité de nos équipements;
- Produire un budget en deçà du taux d'augmentation de l'IPC Montréal des 12 derniers mois (septembre 2022 à septembre 2023) soit en bas de 5,85 %; en date du 19 décembre 2023, l'IPC Montréal est à 4,1 % pour le mois de novembre et représente une moyenne de 5,48%.
- Produire un budget responsable malgré les hausses marquées de la quote-part versée à la Sûreté du Québec (+6,54%), de la CMM (+13,06%) et de la MRC Vaudreuil-Soulanges (5,41%) - (Hausse de 238 100 \$ pour ces 3 quotes-parts);
- Produire un budget équilibré malgré l'augmentation majeure (+27,55%) du contrat pour les ordures (Hausse de 164 500 \$);
- Produire un budget qui n'affectera pas la qualité des services dispensés aux citoyens et qui nous permettra de rester compétitifs sur le marché de l'emploi;



Pincourt : projets passés et futurs

Les conseillers municipaux ainsi que l'administration municipale ont réalisé de nombreux projets durant les dernières années. Voici certains d'entre eux.
Un éventail complet de projets d'infrastructures civiles et récréatives est également prévu dans les prochaines années.

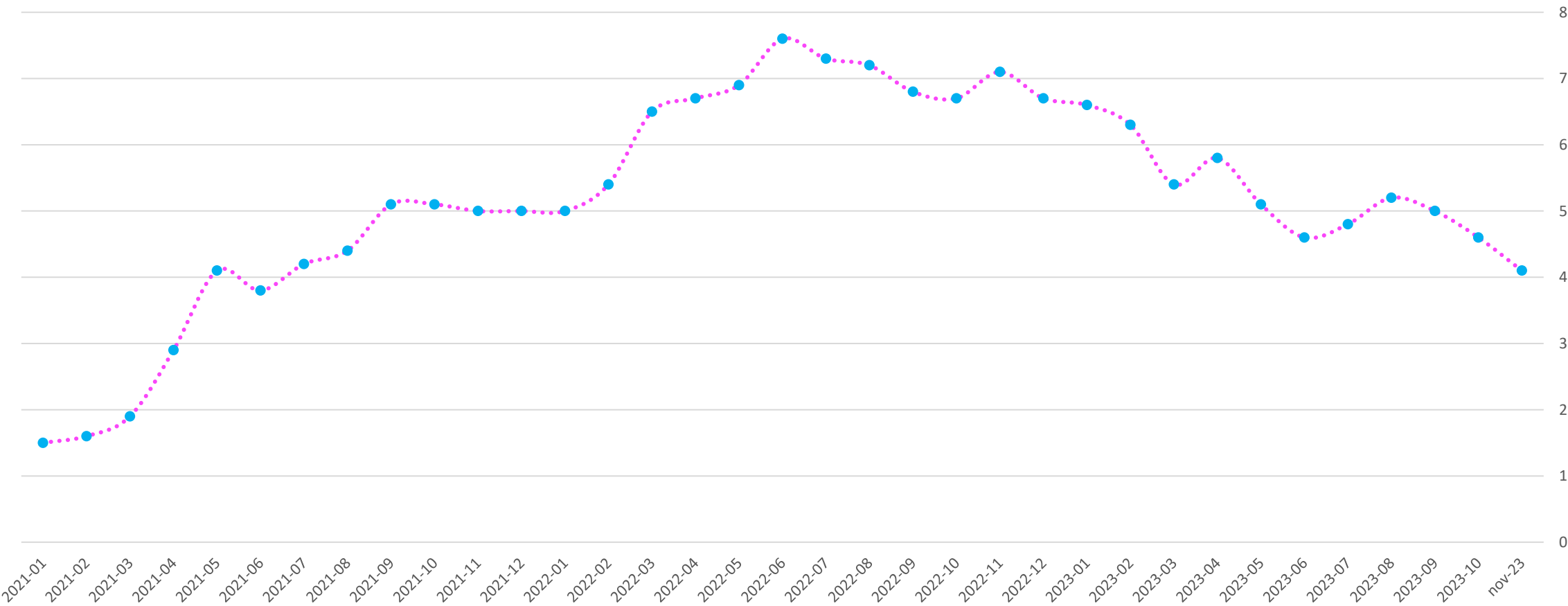
Exemples de projets réalisés les deux dernières années	Financement
Caserne et garage municipale	Règlement d'emprunt et subvention
Réfection de la rue Cherrystone, places Lilas, Thorncliffe, Cedarwood	Règlement d'emprunt et TECQ
Réfection de la rue Shamrock et des places Shamrock et Ridgewood	Règlement d'emprunt et TECQ
Parc Ouellet et Parc Taillon	Réserve de la ville
Entrée de la Ville sur le boulevard Cardinal-Léger	Réserve de la ville
Usine de traitement des eaux usées – Pressoir et automate de l'usine	Règlement d'emprunt
Murales et projets artistiques dans la Ville	Réserve de la ville
Terrains de pickleball (2)	Réserve de la ville et subvention
Réfection de la rue Régent	Réserve de la ville
Réfection de la rue Marcotte	Réserve de la ville
Place Bellevue	Réserve de la ville
Skatepark et pumptrack au parc Olympique	Réserve de la ville

Pincourt : projets futurs 2024-2026

Exemples de projets qui seront réalisés lors des trois prochaines années	Financement
Conversion de l'éclairage des parcs et terrains de jeux au LED	Règlement d'emprunt
Terrains de basketball au parc Olympique	Règlement d'emprunt
Parc René-Lévesque – Place publique	Réserve de la ville
Pavage de différentes rues	Réserve de la ville
Réfection de la 44e Avenue / 1er Boulevard	Règlement d'emprunt et TECQ
Réhabilitation des rues – Leduc et 7e avenue	Règlement d'emprunt
Mise à niveau de la station SP-1	Règlement d'emprunt et réserve de la ville
Mise aux normes de certains chalets de parcs	Réserve de la ville
Parc Rousseau - Jeux de Parc	Réserve de la ville
Plantation Forêt Miyawaki #2 et #3	Réserve de la ville
Espace vert (5e avenue et Duhamel)	Réserve de la ville
Parcs (Chardonnet et District 1)	Réserve de la ville
Amélioration de la flotte de véhicules	Réserve de la ville
Programme de revitalisation urbaine et murales artistiques	Réserve de la ville

Variation de l'IPC Montréal depuis le 1^{er} janvier 2021

l'IPC Montréal en % Source : Données du Gouvernement du Québec



Répartition de la charge fiscale

À Pincourt, la répartition de la charge fiscale se fait en fonction de la base suivante :

Résidentiel: **93,91 %**

Commercial: **6,09 %**

La Ville a un déficit commercial et industriel important contrairement à d'autres villes avoisinantes.



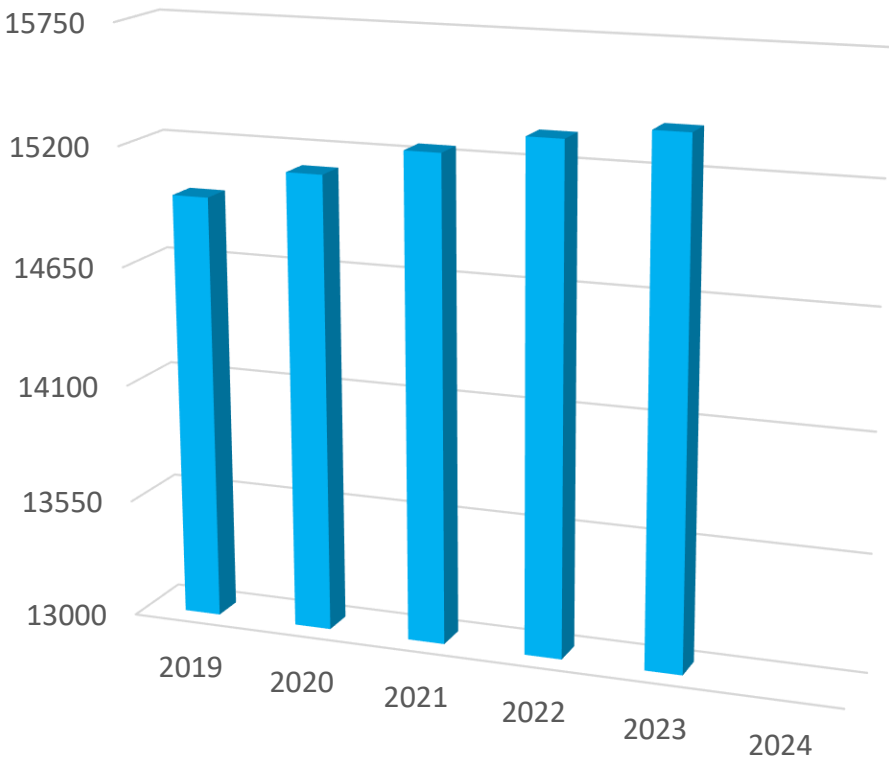
Répartition de la charge fiscale

Données de 2022:

Population :	15 242
Richesse foncière uniformisée (RFU) :	2 230 383 961 \$
Richesse foncière uniformisée imposable :	1 963 021 424 \$

Source : Données du Gouvernement du Québec

Variation de la population



Taux de taxes applicables en 2024



Description	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Foncière générale du 100 \$ d'évaluation	0,6079	0,6379	0,6585	3,23%
Foncière générale-non résidentiel (commercial)	2,5119	2,6357	2,7208	3,23%
Foncière générale-6 log. et +	0,7003	0,7348	0,7585	3,23%
Foncière générale-terrain vague desservi	1,2158	1,2758	1,3170	3,23%
Dette R.E.I.P. (régie de l'eau)				
- unifamiliale	0,1134	0,1234	0,1137	-7,86%
- multifamiliale	0,1134	0,1234	0,1137	-7,86%
- autre	0,1134	0,1234	0,1137	-7,86%
Dette S.Q.A.E.				
- unifamiliale, multifamiliale et autres	0,0000	0,0000	0,0000	
Total dette au mètre carré	0,1114 \$	0,1234	0,1137 \$	-7,86%
Aqueduc				
1- Logement	203 \$	210 \$	218 \$	3,81%
2- Commerce local mixte	618 \$	641 \$	666 \$	3,90%
3- Rés. âgées + 15 max 30, clinique	1 127 \$	1 169 \$	1 215 \$	3,93%
4- Traiteur, resto minute, salon coiffure	1 208 \$	1 253 \$	1 303 \$	3,99%
5- Restaurants et salle réception	1 295 \$	1 344 \$	1 397 \$	3,94%
6- Garage, rés. âgées + 30 max 60	1 880 \$	1 950 \$	2 028 \$	4,00%
7- Salon quille, lave-auto	2 355 \$	2 443 \$	2 540 \$	3,97%
8- Commerce 3 000 m.c. supermarché	3 152 \$	3 270 \$	3 400 \$	3,98%
9- Industrie, 7 500 m.c. dt supermarché	4 593 \$	4 765 \$	4 955 \$	3,99%
Égout				
1- Logement	279 \$	280 \$	280 \$	0,00%
2- Commerce local mixte	487 \$	489 \$	489 \$	0,00%
Ordures (nouveau contrat)				
<i>Tarif de base pour tous</i>	83 \$	89 \$	89 \$	0,00%
1- Résidentiel (1 à 4 logis)	121 \$	113 \$	139 \$	23,01%
2- Matières organiques (1 à 4 logis)	50 \$	77 \$	82 \$	6,49%
3- Matières organiques (5 logis et +)	50 \$	77 \$	82 \$	6,49%





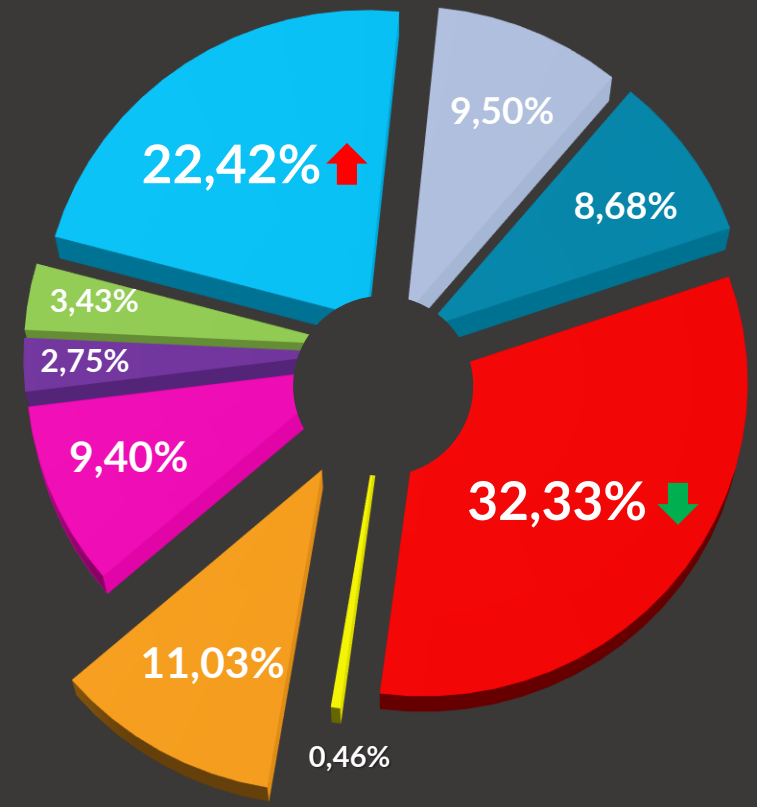
Impact sur la maison type

La maison type vaut 371 835 \$

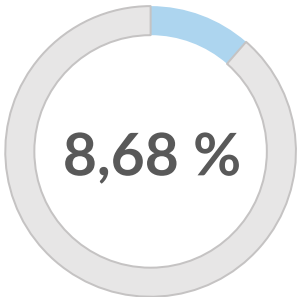
	2022		2023		2024	
	Paramètres	Taxes	Paramètres	Taxes	Paramètres	Taxes (\$)
Superficie en m2	558,00		558,00		558,00	
Évaluation maison type	371 835 \$		371 835 \$		371 835 \$	
Tx fonc. gén.		2 260,38 \$		2 371,94 \$		2 448,53 \$
Tx 6 log +						
Tx non-rés.						
Dette REIP		63,28 \$		68,86 \$		63,44 \$
Dette SQAÉ		0,00 \$		0,00 \$		0,00 \$
Eau		203,00 \$		210,00 \$		218,00 \$
Égout		279,00 \$		280,00 \$		280,00 \$
Ordures ménagères/recyclage		204,00 \$		202,00 \$		228,00 \$
Matières organiques		50,00 \$		77, 00 \$		82 \$
Total		3 059,66		3 209,79 \$		3 319,98 \$
\$ d'augmentation de taxes (foncière générale et services) par rapport à l'année 2023					2,12 \$ / semaine	
% d'augmentation de taxes (foncière générale et services) par rapport à l'année 2023					Soit 110 \$ / année	
					3,43 %	



Répartition du Budget 2024



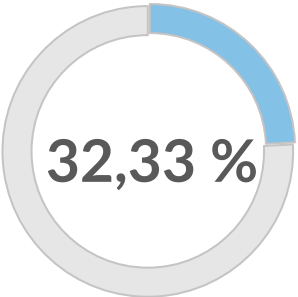
Répartition détaillée



**SERVICE DE LA
DETTE**

2 602 300 \$

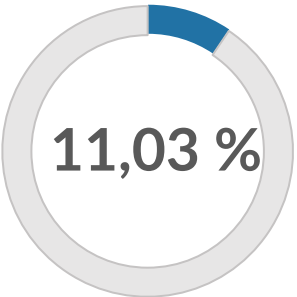
↑ 6,81 %



**RESSOURCES
HUMAINES**

9 582 500 \$

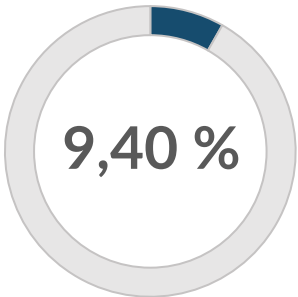
↓ 0,32 %



**ACHAT DE BIENS
ET SERVICES**

3 305 900 \$

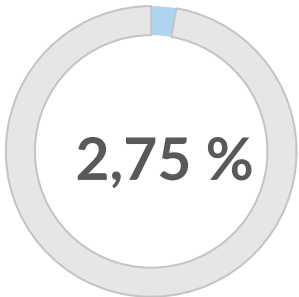
↑ 16,83 %



**GESTION DES
EAUX**

2 817 400 \$

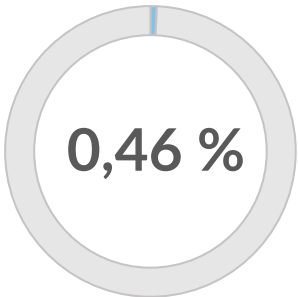
↑ 0,92 %



**FLOTTE DE
VÉHICULES**

824 200 \$

↑ 22,96 %

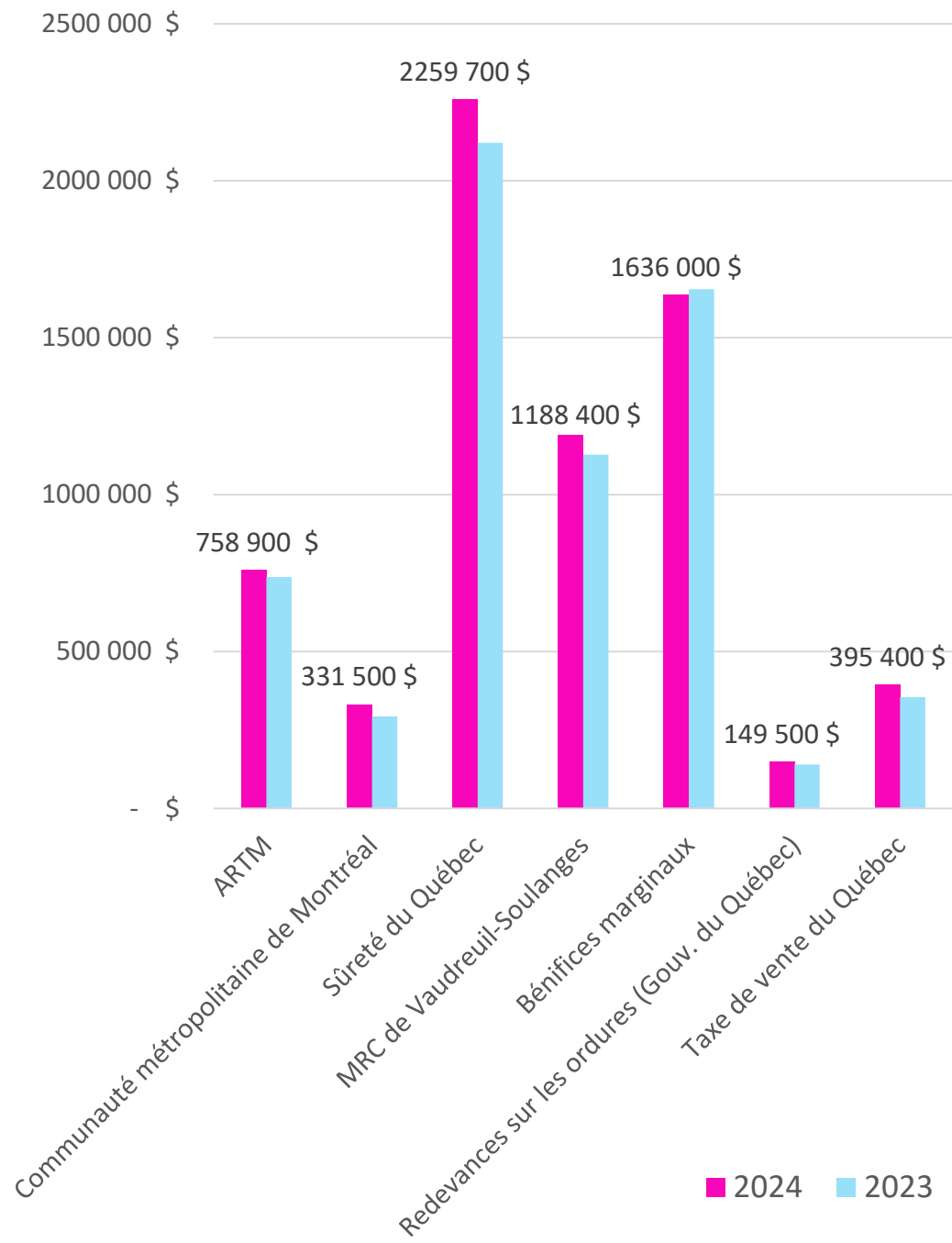


**CONTRIBUTION
AUX ORGANISMES**

137 900 \$

↓ 5,03 %

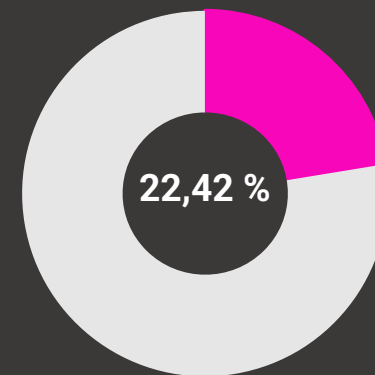




QUOTES-PARTS IMPOSÉES PAR LÉGISLATION

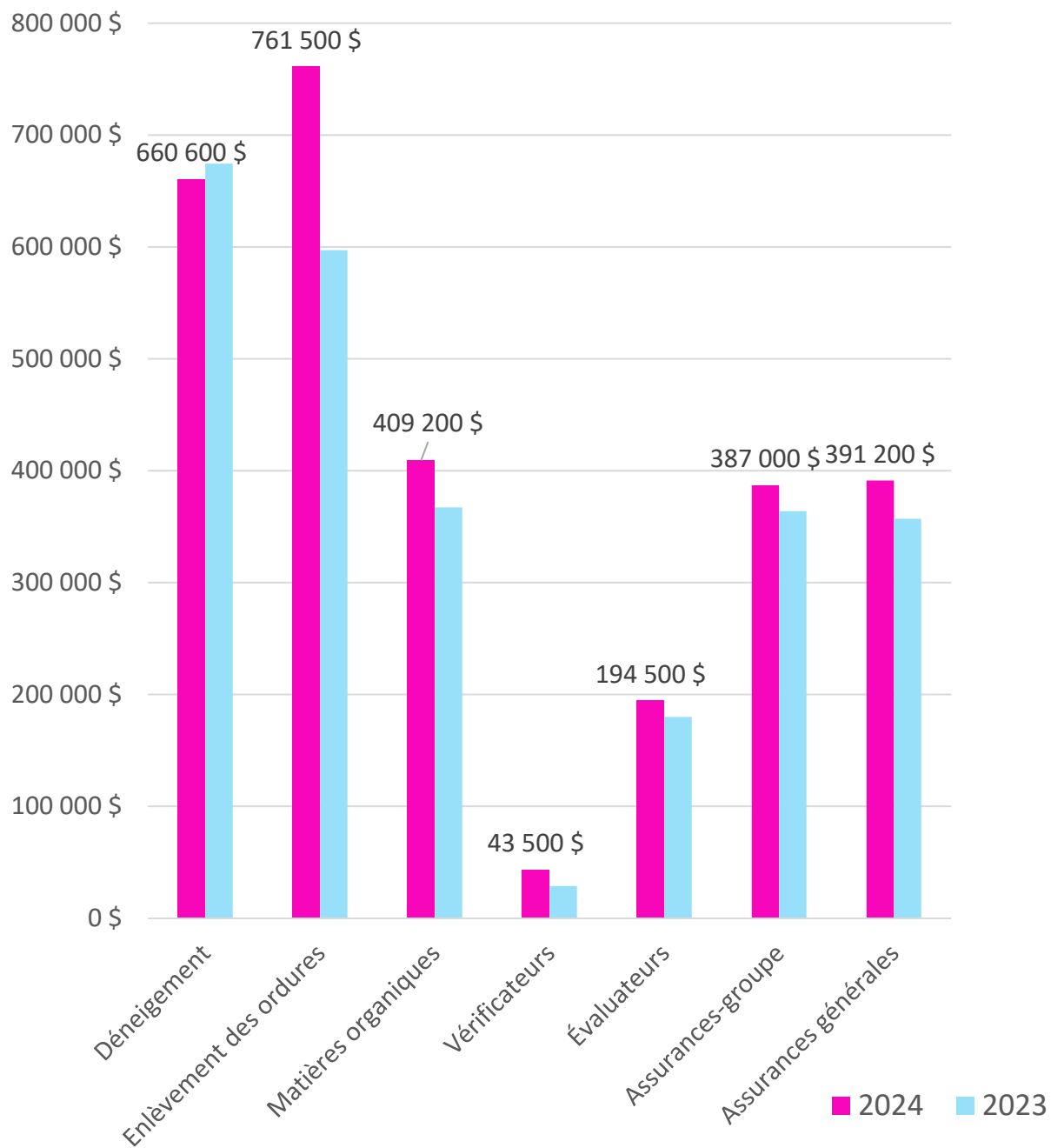
Les quotes-parts imposées par législation représentent **22,42 %** du budget total de la Ville de Pincourt.

La Ville n'a pas de contrôle sur ces montants.



En 2024, les quotes-parts imposées ont augmenté de **4,53%**, soit d'une somme de **291 300 \$**. Les quotes-parts imposées représentent au total une somme de **6 719 400 \$**.

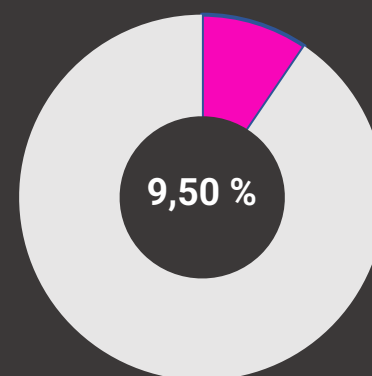




CONTRATS MAJEURS

Les coûts des contrats majeurs représentent **9,50 %** du budget total de la Ville de Pincourt.

La Ville n'a pas de contrôle sur ces montants.

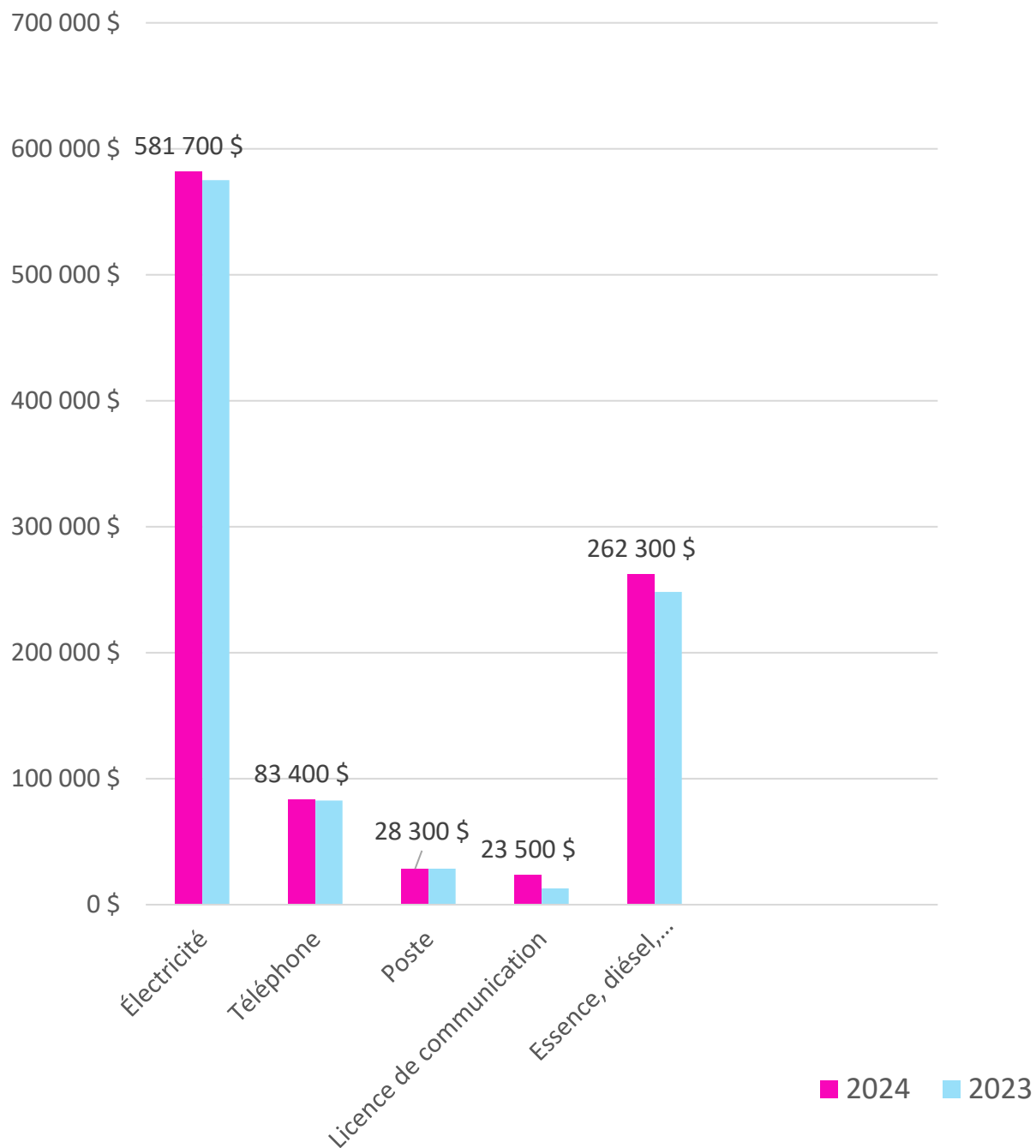


Par rapport à l'année 2023, une hausse des coûts de **10,86 %**, soit d'une somme de **279 000 \$**. Les contrats majeurs représentent au total un montant de **2 847 500 \$**

Une hausse attribuable :

- 1) Augmentation du coût des assurances;
- 2) Augmentation du coût de l'enlèvement des ordures et des matières organiques

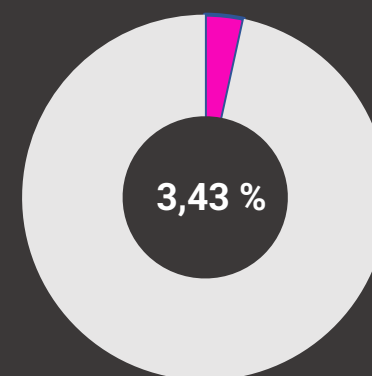




UTILITÉS PUBLIQUES

Les coûts des utilités publiques représentent **3,43 %** du budget total de la Ville de Pincourt.

La Ville n'a que peu ou pas de contrôle sur ces montants.

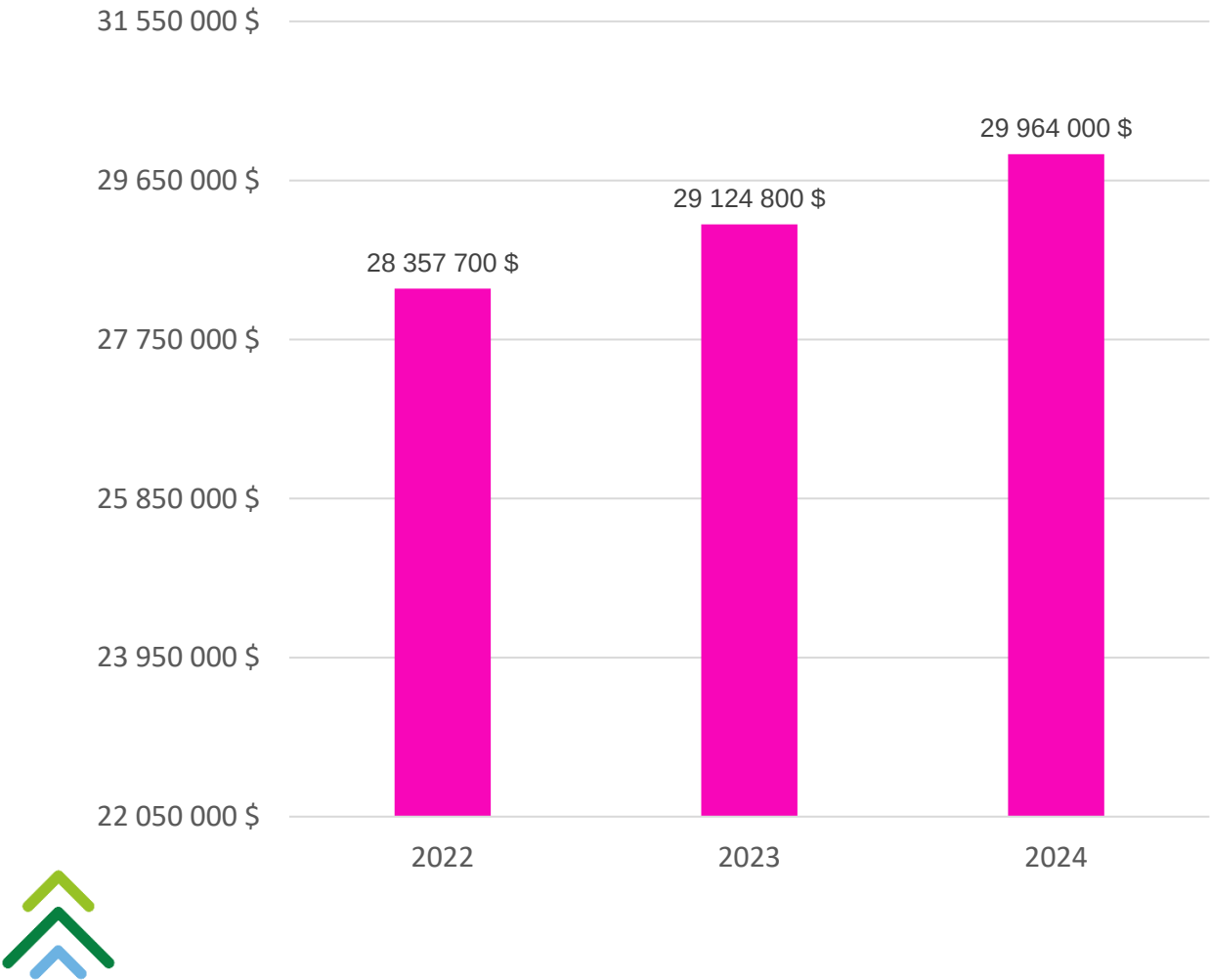


Par rapport à l'année 2023, une hausse des coûts de **3,59%**, représentant une somme de **35 600 \$**.

Les utilités publiques représentent au total un montant de **1 027 700 \$**.



VARIATIONS BUDGÉTAIRES



Budgets

Budget de la Ville de Pincourt, par année, depuis **2022**,

La variation budgétaire est due notamment à l'augmentation de la dette, de la hausse des quotes-parts imposées et des contrats majeurs.

En 2022, nous ajoutons l'entente intermunicipale en service incendie avec Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ce qui augmente le budget au niveau des dépenses mais également au niveau des revenus.

Augmentation du budget de 4,85 % en 2024 malgré l'inflation.

Dépenses incompressibles

Exemples de dépenses incompressibles (environ 88 % du budget de la Ville)	Montant affecté
Rémunération et bénéfices marginaux;	11 322 700 \$
Frais de financement (capital, intérêts, frais émission);	2 602 300 \$
Sûreté du Québec;	2 259 700\$
Enlèvement et disposition des matières résiduelles;	1 170 700\$
Contrat de déneigement;	660 600\$
Quotes-parts MRC de Vaudreuil-Soulanges;	1 188 400 \$
Entretien et réparations bâtiments, infrastructures, véhicules, équipements;	4 130 100 \$
Électricité, essence, diésel, propane et mazout;	844 000 \$
Assurances;	778 200 \$
CMM;	331 500 \$
ARTM;	758 900 \$



Résumé de la présentation budgétaire

- Augmentation du taux de la **taxe foncière générale de (3,23%)** pour l'année 2024;
(malgré la moyenne de l'IPC Montréal de 5,85 % de sept. 2022 à sept. 2023)
- Augmentation moyenne de **110 \$** du compte de taxes **2024**;
(3,43% d'augmentation totale - taxes foncières générales + les services (eau, égouts, ordures, compostes))
- **Aucune** affectation du surplus de la Ville afin d'équilibrer le budget;
- Hausse marquée des quotes-parts de la MRC (+5,41%), de la CMM (+13,06%) et la SQ (+6,54 %);
- Hausse marquée des contrats majeurs (+10,86 %);





Votre conseil municipal 2021-2025



Claude Comeau

Maire



Hugo Gendreau

Conseiller district 1



Denise Bergeron

Conseillère district 2



Sam Ierfino

Conseiller district 3



Diane Boyer

Conseillère district 4



**Claudine Girouard-
Morel**

Conseillère district 5



René Lecavalier

Conseiller district 6



*Le **Conseil municipal** est fier de vous présenter
l'adoption du budget pour l'année **2024**.*

*Tous nos vœux de **santé**, bonheur, **amour**, joie et
succès en cette période de l'année.*